

---

## Étudiant·e·s & Incarcéré·e·s : la Double Peine

Dans le cadre du projet de **tutorat en milieu carcéral**, initié par la FAHB, nous tenons à rappeler que **chaque étudiant·e**, y compris les personnes placées sous main de justice, a le **droit d'étudier**. Encore aujourd'hui, ce n'est pas toujours le cas : **ces étudiant·e·s se voient discriminé·e·s** par les établissements et les services des Universités et ne sont pas traité·e·s de la même manière que les autres étudiant·e·s, et cela même après l'achèvement de leur détention.

L'**accès à l'enseignement**, bien qu'en développement dans les établissements pénitentiaires, demeure encore **largement insuffisant**, en particulier pour les études supérieures. Pourtant, lorsqu'on sait que poursuivre des études ou se former est fondamental pour la réinsertion sociale et professionnelle des personnes détenues à leur sortie, la réalité laisse à désirer.

Par le biais du **projet de tutorat en détention**, la FAHB s'engage à favoriser cette réinsertion en offrant aux étudiant·e·s incarcéré·e·s un lien privilégié avec l'enseignement supérieur & la recherche, notamment par un accompagnement méthodologique et disciplinaire. Il est donc **crucial que les mentalités évoluent**. Il faut cesser d'apposer des **étiquettes stigmatisantes** sur ceux qui, ayant déjà purgé leur peine, s'efforcent à avancer, et par conséquent les accueillir dans les Universités sans différence de traitement.

La FAHB continuera de montrer sa **volonté d'agir pour ces étudiant·e·s** en maintenant son projet de tutorat tout au long de l'année mais aussi avec l'organisation des **Journées Nationales des Prisons**, qui se dérouleront à Rennes du 14 au 22 novembre prochain.

Les **discriminations** et les **mauvaises conditions d'études** des étudiant·e·s incarcéré·e·s ne devraient pas représenter une **double peine**.

**Elisa BOINET**  
**Porte-Parole**  
**06.40.25.06.49**